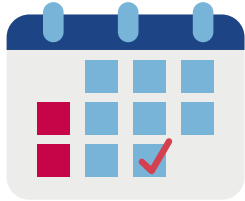


RELABELLISATION DES CENTRES SLA

PROCÉDURE

Campagne 2022



Date pour envoi de votre candidature au centre coordonnateur : 12 septembre 2022

Coordination : CRMR de Tours, Philippe Corcia : philippe.corcia@univ-tours.fr

Copie à la filière FILSLAN : philippe.couratier@unilim.fr et filslan@chu-limoges.fr

Le centre coordonnateur doit déposer le dossier avant le 13 octobre 2022 sur la plateforme : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-crmr-crc>

Le dossier est à remplir via l'onglet dédié dans le fichier Excel

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les dossiers seront regroupés en un seul dossier de « dispositif national SLA » comprenant :

- un volet de présentation générale du CRMR assuré par le coordonnateur,
- un volet pour le CRMR coordonnateur,
- un volet pour chaque CRMR constitutif,
- un volet pour chaque CRC, en respectant impérativement les critères de la circulaire.



Merci de respecter les instructions d'usage et d'utilisation du fichier détaillé dans chaque onglet (consignes de remplissage et d'identification des pièces jointes)

12 septembre 2022



Date limite d'envoi
du dossier au centre
coordonnateur

13 octobre 2022



Envoi des dossiers
par le centre
coordonnateur à la
DGOS et à l'ARS

Novembre 2022 /
Janvier 2023



Etude de dossiers
par les comités
d'experts et le jury

Mars 2023



Désignation des
CRMR / CRC